

*Initiatives ministérielles*

• (1210)

Je crois que les Canadiens sauront exploiter ces débouchés. À maintes reprises, on a demandé à la Chambre si nous pouvions y arriver. Nous l'avons fait par le passé. L'industrie pétrolière a montré que nous pouvions nous tirer d'affaire. Nous le ferons encore à Hibernia aussi.

Voilà les faits. Dans toutes les régions de notre pays, des usines et des industries sont prêtes à se lancer dans des travaux de génie et de construction pour participer à la réalisation du projet.

Soyons concrets. Cet été, juste à côté de chez moi, TransCanada Pipelines a doublé sa canalisation. Pas très important, je suppose, par rapport aux grands projets énergétiques canadiens et pour ce qui est de la durée des travaux. Or, ce projet était quand même important, car il a non seulement accru notre capacité—chose absolument nécessaire si nous voulons transporter le gaz extrait des champs gaziers—mais il a également eu des répercussions avantageuses sur l'économie du Manitoba.

Certains montaient dans leur camion d'une demi-tonne à quatre heures du matin et parcouraient 80 milles pour se rendre au travail. La distance ne leur faisait pas peur, pas plus que l'heure très matinale, car ils voulaient travailler. Ces gens travailleurs étaient des agriculteurs et des citoyens.

Lorsqu'on stimule ainsi l'activité économique, on obtient des résultats. Les Canadiens ont toujours bien réagi. Si vous me permettez de parler de mon cas personnel, la première fois que j'ai été confronté à tout ceci, c'est à la fin de mes études secondaires, lorsque je travaillais pour un concessionnaire automobile de ma ville natale. Le pipe-line de la TransCanada Pipelines passait à environ dix milles de notre ville. À cette époque, il y avait bien des gens de l'Alberta et de la Saskatchewan et, je vous l'accorde, beaucoup venaient de l'Oklahoma et du Texas, mais ce concessionnaire a réalisé cette année-là d'excellentes affaires. À vrai dire, cela faisait bien longtemps qu'il n'avait pas vendu un si grand nombre d'automobiles et il a fallu attendre des années avant que cela ne se reproduise. Voilà les vraies répercussions, les vraies retombées sur le plan pratique.

Je rappelle aux députés—et il y a peut-être même de quoi rire—que nous assistons parfois à des discussions presque prosaïques dans cette enceinte, tandis que dans les régions, les gens savent à quoi s'en tenir.

Je voudrais ensuite parler des répercussions de la production énergétique et du transport de l'énergie sur l'environnement. Je les connais parfaitement. J'entends bien, à l'instar de l'industrie, m'assurer qu'on tient compte des considérations environnementales dans l'établissement de la politique énergétique du gouvernement. Les évaluations environnementales constituent un élément essentiel de l'analyse globale de tout projet énergétique

par le gouvernement. Tous ces projets font l'objet d'une évaluation et d'un examen détaillés en matière d'environnement, car on veut minimiser ainsi les répercussions négatives possibles.

Le gouvernement a clairement fait savoir qu'aucun projet ne serait mis en oeuvre s'il n'était pas acceptable sur le plan de l'environnement. À cet égard, le projet Hibernia a fait l'objet d'un examen public rigoureux qui a donné l'occasion à toutes les parties intéressées d'exprimer leurs craintes et d'obtenir qu'on y donne suite. Se fondant sur cet examen, l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers a décidé, en 1986, que le projet Hibernia pourrait être entrepris dès que les recommandations de la commission d'évaluation environnementale auraient fait l'objet d'un suivi approprié. Cette exigence se réalise et, en même temps, mes fonctionnaires évaluent les incidences environnementales des modifications apportées à la conception du projet et au déplacement à la baie de Trinité du chantier de construction de l'embase-poids.

Je tiens à assurer à la Chambre que le gouvernement croit que toutes les répercussions nuisibles pour l'environnement ont été étudiées; je précise également que tous les effets relevés sont sans importance.

Je termine en insistant sur le fait que le projet fournira au Canada et aux Canadiens une occasion incomparable d'atteindre un niveau encore plus élevé de compétence technique dans le domaine de l'exploitation d'une ressource énergétique extracôtière.

Les travaux de conception et de construction du projet Hibernia ouvriront un large éventail de nouveaux créneaux importants sur le marché. Les Canadiens devraient avoir accès à ces créneaux. Je sais que ce projet incitera les Canadiens à démontrer leurs compétences et les placera à l'avant-garde dans le domaine de la technologie.

Les entreprises qui satisfont aux normes élevées qu'exige Hibernia seront prêtes à jouer un rôle encore plus grand dans les projets d'hydrocarbures extracôtiers qui seront par la suite lancés au Canada et ailleurs dans le monde. Je trouve excitant que, grâce aux efforts concertés de deux gouvernements et du secteur privé, nous puissions bénéficier maintenant des retombées économiques énormes que procurera Hibernia.

Je sais que la Chambre est avant tout le théâtre d'affrontements entre les partis. Toutefois, je tiens à dire clairement que, pour ceux d'entre nous qui viennent de l'Ouest, et même d'une province comme le Manitoba qui produit peu de pétrole par rapport à l'ensemble du Canada, la signature de l'Accord de l'Ouest a revêtu une grande importance, parce qu'elle marquait une nouvelle étape dans la longue lutte qu'ont livrée les provinces des Prairies, elles qui, à leur entrée dans la Confédération, n'avaient pas été jugées dignes de détenir le droit de